

Délégation SNETAP-FSU : Patrice Aublanc, Tony Dos Santos, Maribel Lacoste, Fathia Lounici, Carlos Pereira, Virginie Peron, Claire Pinault.

◆ **Retour sur une question posée lors du dernier Comité (30 septembre)**

- Ordre de mission refusé par le Conseil régional pour le dernier chauffeur de bus de nos lycées franciliens : des négociations sont en cours pour faire reconnaître la mission particulière, en prenant pour référence la gestion des lycées hôteliers par le conseil régional Ile de France.

Nous rappelons aussi la situation financière de l'EPLEFPA de St Germain en Laye, qui ne bénéficie pas de structure pour l'enseignement de l'EPS, et pour lequel le conseil régional s'était engagé à un financement annuel de 80 000 euros, pour assurer les transports sur des plateaux sportifs. Financement en attente...

◆ **Info CORONAVIRUS (depuis le 5 mars, les choses ont beaucoup évolué... malheureusement...)**

- Les établissements doivent mettre à jour leur Plan de Continuité d'Activité (apparemment, cela n'a pas été fait depuis longtemps pour certains...)
- Annulation de tous les séjours à l'étranger : quelle procédure de remboursement peut être envisagée pour les parents et les établissements ?
- CCF et examen terminal : un report est à envisager.

◆ **Effectifs SCOLAIRES rentrée 2019**

La question se pose sur la façon de compter les élèves et étudiants dans les établissements. En effet, les effectifs validés au 10 octobre par des bordereaux officiels, ne correspondent pas aux effectifs présentés via Fregata, où les décrocheurs seraient encore comptabilisés ! Alors ???

Nous réitérons notre demande d'une étude plus particulière sur les effectifs ainsi que sur la pertinence de la carte des formations, de la filière aménagements paysagers, et particulièrement sur les BTS, au regard de la dispersion des élèves, apprentis et étudiants sur les nombreux établissements franciliens, publics et privés. Nous avons aussi appris récemment la possible fermeture d'un établissement privé du CNEAP, le lycée Fénélon, positionné essentiellement sur cette filière.


 **Nos réactions :**
Le chef du SRFD s'engage sur la présentation d'une note de situation sur la filière Aménagement en Ile de France, scolaire + apprentissage, pour le prochain CTREA.

◆ **Effectifs Apprentissage**

Les régions n'ayant plus la compétence sur l'apprentissage, les effectifs pourront dorénavant être communiqués par la DIRECCTE qui enregistre les contrats de travail. Ponctuellement, la DGER pourra demander une enquête Flash... Le recensement des contrats d'apprentissage signés avant le 1er janvier a été fait par le Ministère et transmis aux OPCO qui vont assurer dorénavant le financement de ces formations.

◆ **Situation des agents du service des examens du SRFD Ile de France du fait de la Mission Inter-Régionale des EXamens (MIREX)**

Du fait du regroupement des services des examens sur 4 sites sur le plan national (DRAAF Bourgogne Franche Comté pour nous), les 2 agents concernés envisagent leur reclassement, sur place pour l'une, pour assurer le maintien des activités VAE et UC en région -il s'agit d'un poste pérenne-, sur une structure parisienne pour l'autre en demande de mobilité.

 **Nos réactions :**
Le Snetap-FSU était contre ce regroupement qui va fragiliser le suivi et le contrôle des épreuves d'examen et qui met en cause une gestion équitable et égalitaire des diplômes.

◆ Dotation ATLS – Personnels Administratif-ves, Technicien-nes, de Laboratoire et de Santé

Voici l'évolution sur 2 ans de la dotation des personnels ATLS dans les lycées franciliens. Une présentation avec une situation dégradée à St Germain en Laye sans explication... La dotation plafond n'a pas été donnée, mais comme l'avait dit Mme Bossy, ex DRIAAF : « nous avons un déficit équilibré » ... Ceci dit, les lycées sont toujours avec une dotation limitée et les personnels avec une charge de travail toujours croissante.


nombre de postes et ETP*	Administratif-ve						Technicien-ne		Laboratoire		Santé		TOTAL 2018	TOTAL 2020
	14/05/18	05/03/20	A	B	C	14/05/18	05/03/20	14/05/18	05/03/20	14/05/18	05/03/20			
La Bretonnière	Postes	7	6	1	1	4	2	2	1	1	1	1	11	10
	ETP	6	6	1	1	4	1,7	1,7	0,8	0,8	1	1	9,5	9,5
Brie-C-Robert	Postes	9	9	1	4	4	2	2	1	1,5	1	1	13	13,5
	ETP	8,1	8,3	1	3,8	3,5	1,1	1,9	0,8	1,7	1	1	11	12,9
Saint Germain en L.	Postes	9	7	1	2	4	3	3	2	2	1	1	15	13
	ETP	9	6,7	1	2	3,7	2,7	2,7	2	2	1	1	14,7	12,4
Dotation régionale TOTALE	Postes	25	22	3	7	12	7	7	4	4,5	3	3	39	36,5
	ETP	23,1	21	3	6,8	11,2	5,5	6,3	3,6	4,5	3	3	35,2	34,8
Dotation plafond DGER	ETP	27,5	?				5,5	?	8	?	3	?	44	?
Ecart		-2,5					1,5		-4		0		-5	
		(-4,4 ETP)					(+1,1 ETP)		(-4,4 ETP)					

* ETP: Equivalent Temps Plein – Source DGER

◆ Dotation Globale Horaire – DGH 2019-2020


Les tableaux présentés correspondant à l'année en cours, qui n'est pas terminée... difficile d'en dire grand chose ...

C'est bien la DGH de la rentrée prochaine qui nous préoccupe, avec l'arrivée de la classe de terminale « réformée ». Le chef du SRFD propose la fusion des enseignements généraux dans certaines classes de bac pro à Brie et à St Germain en Laye. La Bretonnière obtient l'ouverture d'un CAPa SAPVER, par la voie scolaire. L'ouverture d'une option Jardinier paysagiste en tronc commun avec les Productions, en CAPa, à St Germain en Laye est refusée. Pour rappel, Brie obtient l'ouverture totale de la filière générale pour la classe de 1ère à la rentrée 2020, auparavant partagée avec le lycée Education Nationale local.

 **Nos réactions :**

- Nous sommes satisfaits de l'ouverture du CAPa SAPVER, que nous demandions depuis longtemps, au regard de cette filière pro développée à La Breto. Cet établissement va pouvoir retrouver son niveau d'effectifs d'avant la réforme du bac et la perte de la filière bureautique.
- Pour ce qui est du regroupement de section, nous rappelons que nous sommes opposés à tout mixage des publics (ex : scolaire et apprentissage). Les formations ont leurs rythmes pédagogiques propres, le choix des jeunes quant à un mode de formation doit être respecté, ainsi que les modalités d'enseignement pour les personnels.
- Pour ce qui est de la DGH pour l'année prochaine, elle devra tenir compte :
 - . des options ouvertes, pour lesquelles il y a engagement des établissements envers les élèves et parents d'élèves,
 - . du respect des conditions de sécurité et de pédagogie pour toutes les classes,
 - . d'un accueil décent des élèves et étudiants en situation de handicap,
 - . d'un accueil éventuel d'élèves redoublants ou en rupture d'enseignement dans la région.

Nous revenons sur la difficulté de l'accueil ou du maintien des personnels en région Ile de France, où de nombreux postes vacants à la mobilité sont proposés pour la rentrée. Le turn-over et la précarité des personnels y sont trop importants.

 **Rappel : Mandat porté par l'Ile de France au congrès national du Snetap-FSU de Laval – mai 2017 - Prime « aide à la vie chère »**

Le Congrès régional Ile de France constate un important turn-over des collègues dans les établissements. L'une des difficultés quant au maintien des personnels dans la région est la cherté de la vie, au niveau de l'immobilier particulièrement. Le Congrès régional Ile de France demande la création d'une prime « aide à la vie chère » appliquée à tous les établissements, EPL, EPN et enseignement supérieur. Celle-ci pourrait tenir compte d'un zonage sur l'Ile de France, mais serait d'un montant égal pour l'ensemble des agents d'un site.

◆ **Certification des CFA - CFPPA dans le cadre de la “Loi pour choisir son avenir prof...”**

Rappels : - les organismes de formation doivent être certifiés :

- . au 1-01-21 pour les CFPPA et les nouveaux CFA,
- . au 1-01-22 pour les CFA “anciens”,

- c'est l'EPL qui est homologué “Organisme de Formation”, avec 4 actions possibles (la formation professionnelle, les bilans de compétence, la VAE, l'apprentissage),

A notre demande, un point est fait quant à l'avancement des CFA pour la mise en œuvre de cette certification :

St Germain L.	. référents qualité nommés . démarche connue sur CFPPA / en cours sur CFA . rédaction cahiers de certification en cours . audit croisé avec établissement Région Centre
La Breto	. référents : directeur + animatrice . « manuel qualité » en cours de validation . mise en place d'ateliers internes . audit croisé en « interne » en jan 2020 (?...)
Brie	. appui d'un cabinet conseil . démarche connue pour CFPPA / en cours pour UFA
CEZ	. démarche connue sur CFPPA / en cours sur CFA

snetap *Nos réactions :*
Nous constatons que les informations collectées ne sont pas homogènes. Nous sommes inquiets d'un possible retard dans les démarches qui pénaliseraient les centres. Cette certification met une nouvelle fois les collègues sous pression, et l'accompagnement des centres par le Ministère n'existe plus.

◆ **Formation des personnels ou le CPF pour les personnels des CFA-CFPPA**

“Le compte personnel de formation (CPF) permet d'acquérir des droits à la formation mobilisables tout au long de sa vie professionnelle. Il a une vocation universelle et s'adresse à tous les actifs. “

Apparemment, tous les personnels ne se sont pas inscrits au CPF malgré les dates limites déjà repoussées. Qu'en sera-t-il de la reprise de leur droit des années précédentes ?

snetap *Nos réactions :*
Nous constatons que ce droit n'est actuellement pas donné aux personnels de CFA-CFPPA, puisqu'apparemment, depuis la disparition du FAFSEA, aucune procédure n'a été mise en place au niveau national pour qu'un organisme les prennent en charge. Le Snetap-FSU revendique la création d'un fonds de formation public, mutualisé et géré par le Ministère, et non une nouvelle contribution à un organisme privé qui ne prendra en charge que très peu de formations.

◆ **Enfin un PREAP – Projet Régional de l'Enseignement Agricole Public- !**

Le Pacte pour l'Enseignement Agricole Public, signé en 2009 par Bruno Lemaire, alors Ministre de l'Agriculture, puis actualisé en 2016 avec le Sixième Schéma, prévoit la construction dans chaque région d'un projet pluriannuel pour l'enseignement agricole public.

A l'arrivée de M. Hemery, nouveau chef du SRFD, nous avons convenu de travailler sur la question des difficultés que rencontre la communauté éducative dans l'accueil des élèves-étudiants-apprentis-stagiaires en situation de handicap. Un premier groupe de travail pour mieux définir le périmètre d'étude est prévu le 12 mars.

◆ **Questions diverses :**

. Bordereaux de notes des différentes épreuves d'examen de la session 2019 : ces bordereaux n'étant plus systématiquement envoyés par le SIRSE, nous en demandons communication.

. Parcoursup : est-ce que les BP niveau 4 peuvent être référencés dans Parcoursup ?

*Pour la délégation,
 Claire Pinault, Secrétaire régionale Ile de France Snetap-FSU, le 25 mars 2020 - iledefrance@snetap-fsu.fr*